

Dossier de presse



*Présentation des premiers résultats
de l'enquête Génération.*

2007-2010 • Premiers pas dans la vie
active : Le diplôme : un atout gagnant
pour les jeunes face à la crise

Sommaire

Fiche ① Les non diplômés subissent le plus fortement la crise

Fiche ② Les diplômés du supérieur subissent nettement moins la crise

Fiche ③ L'apprentissage : un atout pour l'accès à l'emploi, surtout dans le secondaire

● L'enquête 2010 Les sortants de la formation initiale

● Le dispositif Génération

● Les atouts d'un dispositif original

● Zoom sur le Céreq

Contact Presse : Marie-Christine Antonucci

E-mail : servicepresse@cereq.fr

Tél. 04 91 13 28 94

6 2007-2010 premiers pas dans la vie active :



**Le diplôme :
un atout gagnant
pour les jeunes
face à la crise**

*Premiers résultats
de l'enquête 2010
auprès des **jeunes sortis**
de **formation initiale** en 2007*



Un jeune sur six toujours sans aucun diplôme et davantage de diplômés dans le supérieur

Environ 739 000 jeunes sont sortis de formation initiale au cours ou à l'issue de l'année scolaire 2006-2007. Parmi eux, un sur six n'a aucun diplôme. Cette proportion n'évolue guère depuis le milieu des années quatre-vingt-dix alors que les décennies antérieures avaient marqué un net recul. Par ailleurs, 17 % des jeunes sont sortis avec un diplôme de niveau CAP ou BEP et 23 % avec le baccalauréat comme diplôme le plus élevé.

La part des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté d'une génération à l'autre, passant de 41 % à 42 %. Par ailleurs, le niveau de sortie a sensiblement augmenté par rapport aux générations antérieures. Plus de 190 000 jeunes ont obtenu un diplôme de niveau licence ou supérieur, à l'issue de leur formation initiale.

C'est presque 20 000 de plus que trois ans auparavant. Pour les jeunes de la génération 2003-2004, la mise en place du système LMD, alors effective dans peu d'universités, était peu perceptible. Pour les jeunes qui ont quitté le système éducatif en 2006-2007, les sorties au niveau L3 (licence) et M2 (master) sont plus nombreuses, tandis que les sorties au niveau L2 et M1 reculent. Au niveau L3, la hausse du nombre de diplômés est principalement due au succès des licences professionnelles. Les jeunes détenteurs d'un DUT ou d'un BTS prolongent de plus en plus leurs études.

Figure 1
Plus haut diplôme des sortants de formation initiale et taux de féminisation

	Année de sortie de formation initiale				% de femmes dans les sortants de 2007
	1998	2001	2004	2007	
Sans diplôme	17	17	17	18	38
CAP ou BEP	14	18	17	17	41
Bac professionnel ou technologique	21	18	19	17	44
Bac général	6	7	6	6	58
Bac+2	18	18	18	16	55
Licence L3	7	6	7	8	60
Bac+4	7	6	5	4	63
DEA DESS M2	5	5	6	8	57
Ecole d'ingénieurs ou de commerce	3	3	3	4	27
Doctorat	2	2	2	2	53
Ensemble	100	100	100	100	47

Source : CEREQ – Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 ». Bases comparables des enquêtes 2007 auprès de la « génération 2004 », 2004 auprès de la « génération 2001 » et 2001 auprès de la « génération 1998 ».
Champ : Ensemble des sortants de formation initiale.

L'âge moyen de sortie du système éducatif est de 21 ans. Il n'évolue guère par rapport à la précédente génération étudiée. Pour les non diplômés, il est de 18 ans, 20 ans pour les diplômés du secondaire, baccalauréat compris, et 23 ans et demi pour les diplômés du supérieur.

Tendance ancienne et persistante, les jeunes femmes font des études plus longues que les jeunes hommes et arrivent donc sur le marché du travail un peu plus âgées en moyenne. 63 % des jeunes hommes sortis de formation en 2006-2007 ont au mieux un diplôme de niveau baccalauréat. Cette proportion n'est que

de 53 % pour les jeunes femmes. Six non diplômés sur dix sont des hommes. La proportion est inverse parmi les jeunes sortants du système éducatif avec une licence ou un master comme plus haut diplôme.

Les formations professionnelles restent fortement sexuées : parmi les jeunes ayant comme plus haut diplôme un CAP, un BEP, un baccalauréat professionnel ou un baccalauréat technologique, sept diplômés sur dix sont des garçons dans les spécialités industrielles, neuf diplômés sur dix sont des filles dans le tertiaire.

Fiche

①

**Les non diplômés subissent
le plus fortement la crise**

Fiche

②

**Les diplômés du supérieur
subissent nettement
moins la crise**

Fiche

③

**L'apprentissage : un atout
pour l'accès à l'emploi,
surtout dans le secondaire**



L'enquête 2010
Les sortants de la formation initiale



Le dispositif Génération



Les atouts d'un dispositif original

Les non diplômés subissent le plus fortement la crise



Fiche

1

Lorsqu'ils arrivent sur le marché du travail à l'issue de leur formation initiale, les jeunes de la génération 2007 profitent d'une situation favorable sur le marché du travail. Début 2008, le taux de chômage national atteint son plus bas niveau depuis plusieurs années. Mais à partir de 2008, la conjoncture se retourne et le marché du travail se dégrade brutalement à la suite des conséquences de la crise bancaire. La situation des jeunes sortis en 2007, interrogés trois ans plus tard, comparativement à celle de la « génération 2004 », reflète cette dégradation même si l'emploi demeure la situation nettement majoritaire. 73 % des jeunes sortis en 2007 sont en emploi trois ans plus tard et 16 % au chômage (figure 1). Pour les jeunes sortis en 2004, avec le même recul de trois ans, ces proportions étaient respectivement de 77 % et 13 %.

Le dispositif « Génération » confirme enquête après enquête les différences entre diplômés et non diplômés pour l'accès à l'emploi. Proportionnellement, les non diplômés subissent plus que les autres des trajectoires d'insertion difficiles. Elles sont caractérisées soit par un éloignement durable de l'emploi, soit par une alternance récurrente entre périodes de non-emploi et périodes d'emploi. De plus, les non diplômés peuvent être davantage pénalisés lorsque les diplômés sont recrutés sur des postes moins qualifiés qu'ils auraient pu occuper. Enfin, quand les non diplômés sont en emploi, ils sont beaucoup plus souvent que les autres sur des contrats précaires, missions d'intérim et des contrats à durée déterminée.

Figure 1

Situation d'activité de l'ensemble des jeunes trois ans après leur sortie de formation initiale

	Situation trois ans après leur sortie de l'ensemble des sortants	
	de 2004	de 2007
En emploi	77	73
Au chômage	13	16
En formation ou reprise d'études	7	7*
En inactivité	3	4
Ensemble	100	100

Source : CEREQ – Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 », enquête 2007 auprès de la « génération 2004 ».

Champ : Ensemble des sortants de formation initiale.

* Arrondi à l'inférieur afin d'assurer un total de 100.

Ces contrats sont les premiers volets de l'ajustement des employeurs en période de retournement conjoncturel. Dans ce contexte, les non diplômés sont encore les premiers à subir la crise apparue à partir de la mi-2008, beaucoup plus que les autres.

Trois ans après avoir quitté le système éducatif, en 2007, 33 % des non diplômés sont au chômage et seulement 48 % travaillent (Figure 2). Pour la génération sortie en 2004, ces taux étaient respectivement de 28 % et 56 %. L'exposition au chômage des jeunes actifs, mesuré par le taux de chômage à trois ans, passe ainsi de 33 % à 40 %, en hausse de 7 points. Pour l'ensemble des jeunes, diplômés ou non, le taux de chômage à trois ans passe dans le même temps de 14 % à 18 %.

Dans l'enquête, les jeunes sont interrogés sur l'évolution mois par mois de leur situation d'activité. Il est donc possible de suivre la progression mensuelle du taux d'emploi, c'est-à-dire la proportion de la cohorte qui travaille.

La comparaison de cette courbe pour des cohortes de jeunes sortis à des dates différentes, dans des situations conjoncturelles différentes, montre qu'en moyenne, les jeunes sortis en 2007 connaissent une situation plus défavorable trois ans après leur sortie que les autres générations (figure 3).

S'ils ont été touchés par la dégradation de la conjoncture économique, ils sont aussi susceptibles de profiter d'une embellie de l'activité.

Figure 2

Situation d'activité des jeunes non diplômés trois ans après leur sortie de formation initiale

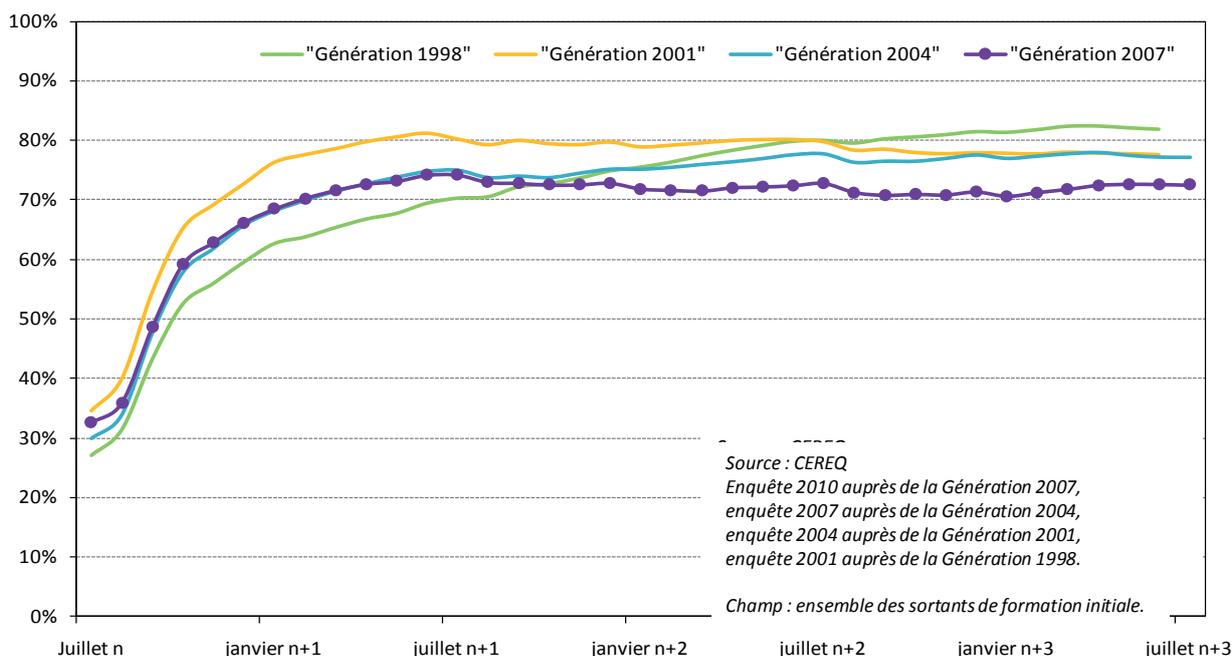
	Situation trois ans après leur sortie des non diplômés (en %)	
	de 2004	de 2007
En emploi	56	48
Au chômage	28	33
En formation ou reprise d'études	9	11
En inactivité	7	8
Ensemble	100	100

Source : CEREQ – Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 », enquête 2007 auprès de la « génération 2004 ».

Champ : Ensemble des sortants de formation initiale.

Figure 3

Évolution du taux d'emploi au cours des trois années suivant la sortie de formation initiale, selon l'année de sortie



Source : CEREQ
Enquête 2010 auprès de la Génération 2007,
enquête 2007 auprès de la Génération 2004,
enquête 2004 auprès de la Génération 2001,
enquête 2001 auprès de la Génération 1998.

Champ : ensemble des sortants de formation initiale.

Source : CEREQ – Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 ». Bases comparables des enquêtes 2007 auprès de la « génération 2004 », 2004 auprès de la « génération 2001 » et 2001 auprès de la « génération 1998 ».

Champ : Ensemble des sortants de formation initiale.

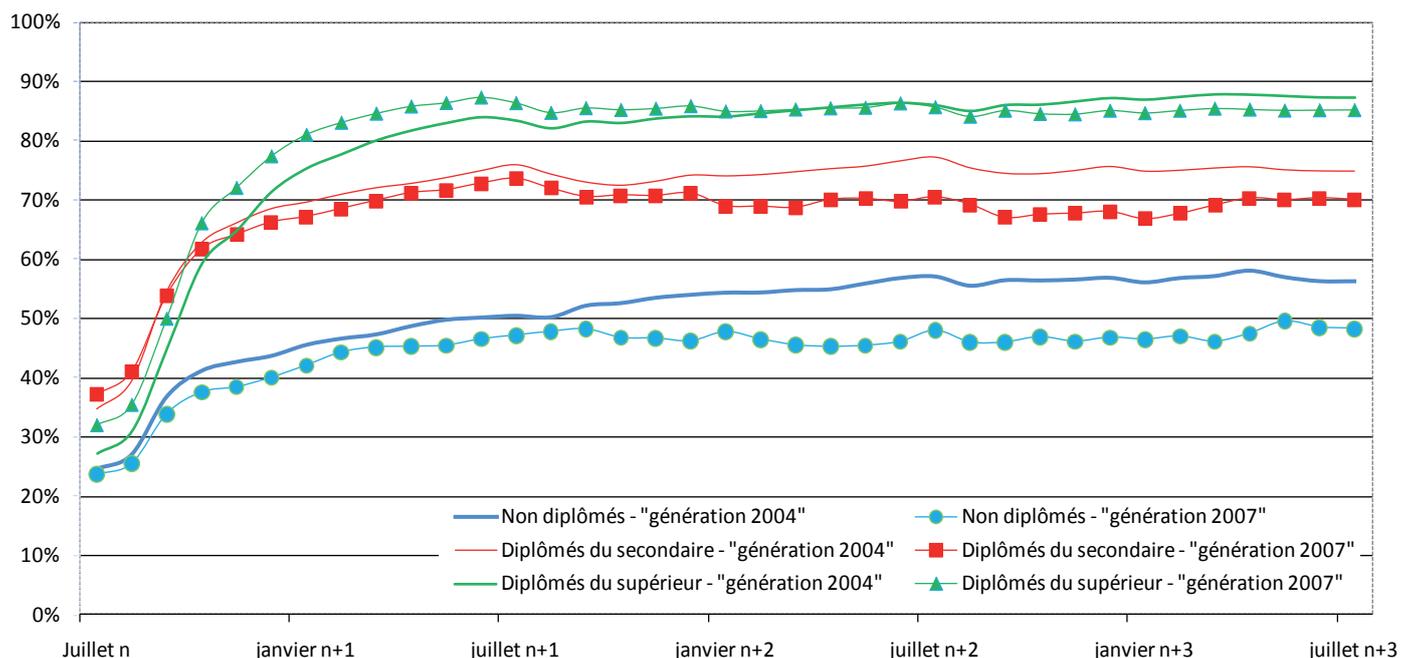
La comparaison peut également être réalisée selon le niveau de diplôme (figure 4). En comparant l'évolution mensuelle du taux d'emploi des jeunes sortis en 2007 à celle des jeunes sortis en 2004, la relation entre degré d'exposition à la crise et niveau du plus haut diplôme apparaît nettement.

En 2010, 70 % des jeunes de la « génération 2007 » ayant uniquement un diplôme du secondaire avaient un emploi, contre 48 % des non diplômés.

Le différentiel est de 22 points. Dans le même temps, le différentiel entre diplômés du supérieur et non diplômés passe de 31 points à 37 points.

Génération après génération, l'absence de diplôme reste un handicap pour les jeunes sur le marché du travail.

Figure 4
Évolution du taux d'emploi au cours des trois années
suivant la sortie de formation initiale selon le plus haut diplôme obtenu



Source : CEREQ – Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 », enquête 2007 auprès de la « génération 2004 ».
Champ : Ensemble des sortants de formation initiale.

Les diplômés du supérieur subissent nettement moins la crise



Fiche

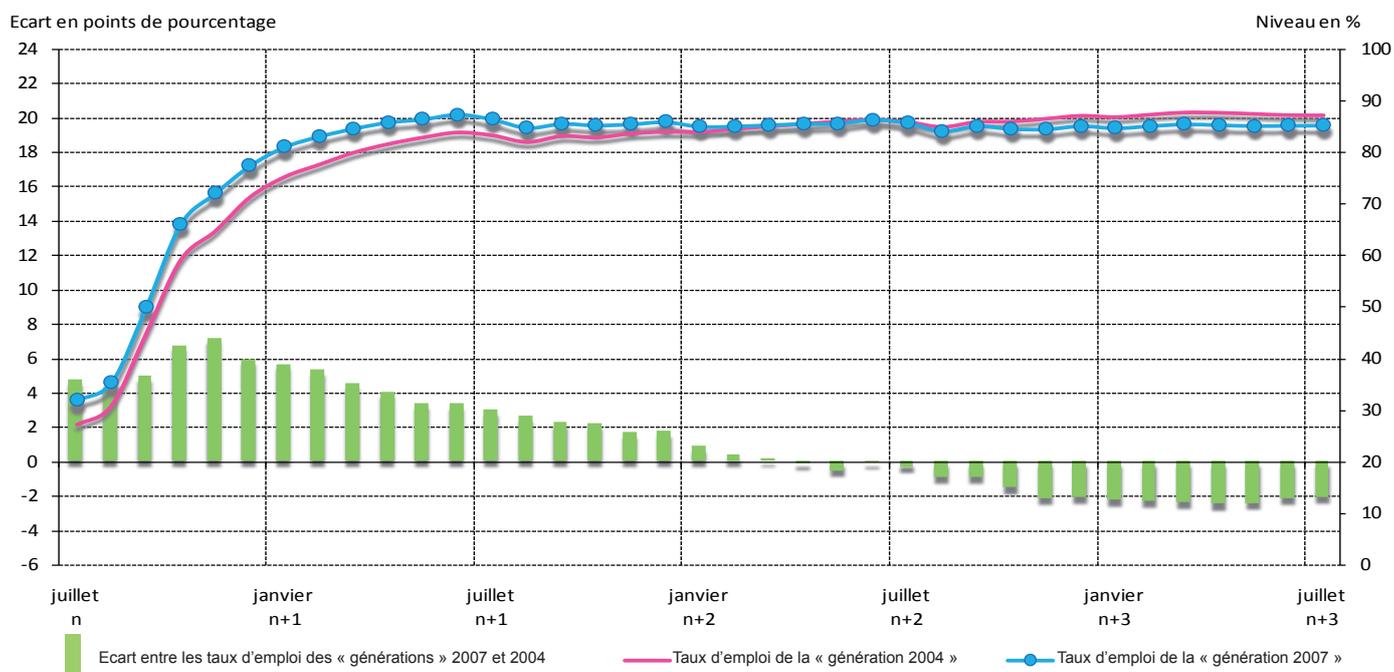
2

Trois ans après leur entrée dans la vie active, le taux d'emploi des diplômés du supérieur est très élevé : il oscille autour de 85 %, contre 70 % dans le secondaire et 49 % chez les non diplômés.

Par rapport à la génération précédente, l'entrée sur le marché du travail s'est faite de manière plus rapide : en 2004, les jeunes arrivaient sur un marché du travail dégradé depuis plusieurs mois alors qu'en 2007, ils arrivent sur un marché où le chômage recule depuis deux ans.

La crise économique stoppe cette embellie. A partir de juin 2008, le taux d'emploi se replie chez les jeunes diplômés sortis en 2007 avant de se stabiliser, alors qu'il continue de progresser chez les diplômés de la « génération 2004 » ayant une ancienneté comparable sur le marché du travail. Au total, après trois ans de vie active, le taux d'emploi des diplômés du supérieur en 2010 est inférieur à celui des diplômés en 2007 de la génération précédente.

Figure 1
Ecart du taux d'emploi au cours des trois années suivant la sortie de formation initiale entre les diplômés du supérieur sortis en 2007 et ceux sortis en 2004



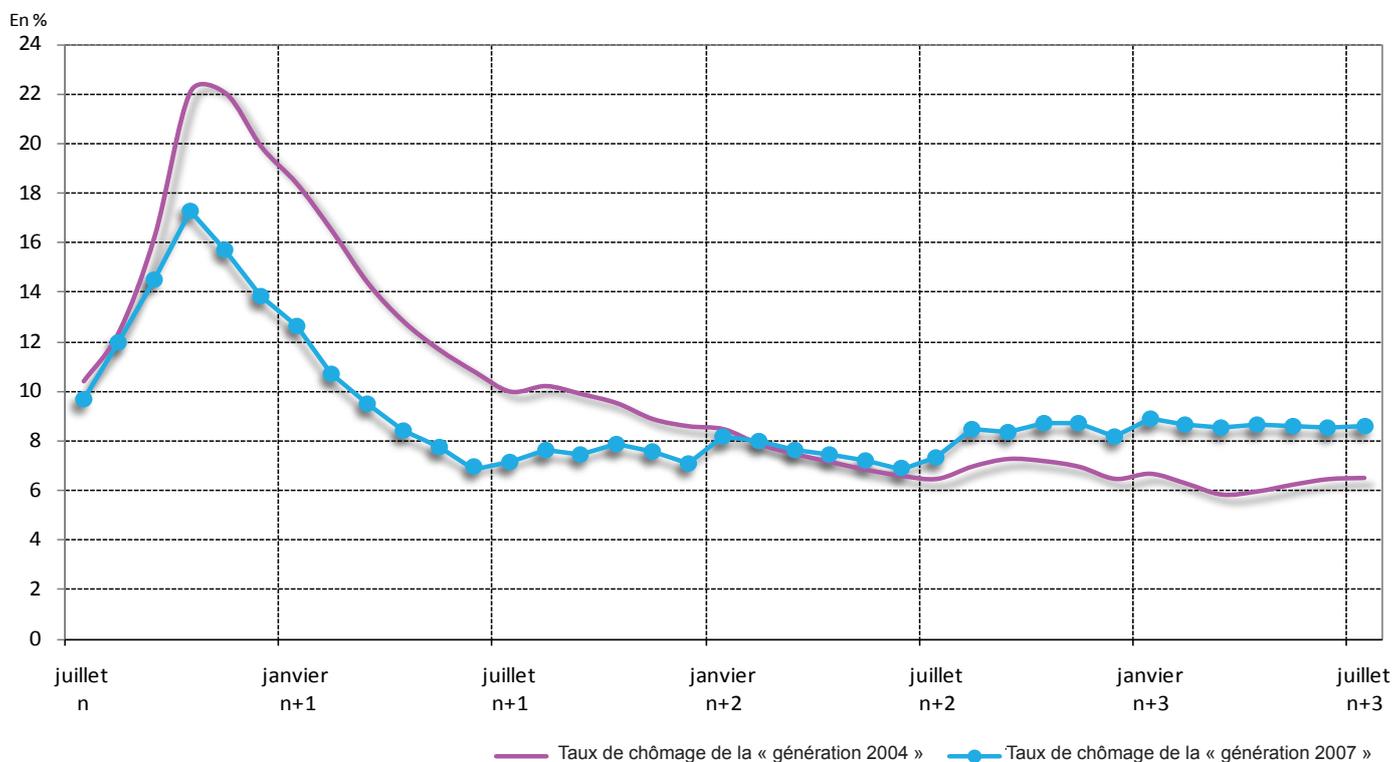
Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 », enquête 2007 auprès de la « génération 2004 ».
Champ : Ensemble des sortants de formation ayant un diplôme du supérieur comme plus haut diplôme.

Le même diagnostic peut être fait à partir du risque d'exposition au chômage. Pour les diplômés du supérieur de la « génération 2004 », le taux de chômage diminue de manière quasi continue à partir de la première année de vie active. Cette baisse s'observe aussi pour les diplômés du supérieur de la « génération 2007 », mais seulement jusqu'en juillet 2008. A partir de cette date, le taux de chômage repart à la hausse pour atteindre 8,5 % en juillet 2010, soit une augmentation de 1,5 point entre les deux dates.

Chez les diplômés du supérieur, le taux d'emploi à trois ans a baissé de 2 points par rapport à la génération précédente. Ce repli était de 5 points dans le secondaire et de 7 points chez les non diplômés. L'effet de la crise sur les premiers pas dans la vie active des diplômés du supérieur apparaît donc très modéré.

L'accès à un emploi n'est évidemment pas le seul paramètre à prendre en compte. Sans remettre en cause leurs capacités à accéder à un emploi, la crise pourrait conduire les jeunes diplômés du supérieur à moins d'exigence sur la nature de l'emploi occupé : position, type de contrat, niveau de rémunération. Or, la qualité des emplois qu'ils occupent trois ans après leur sortie ne semble pas s'être dégradée. 72 % sont en CDI ou sont fonctionnaires. Ce chiffre était de 70 % pour la « génération 2004 ». La part des CDD oscille autour de 17 %, comme pour la « génération 2004 ». Les contrats précaires sont donc minoritaires. La part des emplois de cadres ou de professions intermédiaires est stable à environ 80 %. Enfin, le salaire médian des diplômés du supérieur de la « génération 2007 », s'établit à 1350 € pour le premier emploi et 1630 € sur l'emploi occupé trois ans après la sortie. Ce niveau de rémunération est en légère hausse par rapport à la génération précédente.

Figure 2
Taux de chômage des diplômés du supérieur sortis en 2004 et 2007
au cours des trois années suivant leur sortie de formation initiale



Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 », enquête 2007 auprès de la « génération 2004 ».

Champ : Ensemble des sortants de formation initiale ayant un diplôme du supérieur comme plus haut diplôme, en emploi ou au chômage à la date de l'enquête.

Figure 3
D'une génération à l'autre, la situation professionnelle
des jeunes au bout de trois ans de vie active

Année de sortie de formation initiale	Taux d'emploi (en %)		Taux de chômage (en %)	
	2004	2007	2004	2007
Sans diplôme	56	48	33	40
CAP ou BEP	76	70	17	24
Bac professionnel ou technologique	78	75	13	15
Bac général	62	55	14	19
Bac+2	88	86	7	9
Licence - L3	83	80	7	11
Bac+4*	83	85*	10	8*
DEA, DESS, M2 - École d'ingénieurs ou de commerce	91	88	5	9
Doctorat	91	92	7	5
Ensemble du supérieur	87	85	7	9
Ensemble	77	73	14	18

Source : CEREQ – Enquête 2010 auprès de la « Génération 2007 », enquête 2007 auprès de « génération 2004 ».

Champ : Ensemble des sortants de formation initiale.

* L'évolution observée entre la «génération 2004» et la «génération 2007» n'est pas significative parce qu'elle résulte avant tout du recul du nombre de sorties au niveau M1 dans les universités, qui augmente le poids relatif des diplômés d'écoles de niveau Bac+4.

Figure 4
Conditions d'emploi 3 ans après la sortie du système éducatif

Année de sortie de formation initiale	Part de jeunes en CDI ou fonctionnaires (en %)		Part de jeunes en emploi de cadres ou professions intermédiaires (en %)		Salaire médian (en €)	
	2004	2007	2004	2007	2004	2007
Sans diplôme	41	37	18	19	1120	1140
CAP ou BEP	55	54	13	14	1200	1200
Bac professionnel ou technologique	57	54	30	31	1200	1250
Bac général	51	43	47	45	1200	1200
Bac+2	68	68	68	68	1410	1460
Licence - L3	70	71	81	75	1470	1480
Bac+4*	67	72*	83	85*	1510	1730*
DEA, DESS, M2 École d'ingénieurs ou de commerce	79	79	94	94	2000	2000
Doctorat	58	59	98	99	2150	2220
Ensemble du supérieur	70	72	79	80	1530	1630
Ensemble	61	60	50	52	1300	1380

Source : CEREQ – Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 », enquête 2007 auprès de la « génération 2004 »

Champ : Ensemble des sortants de formation initiale en emploi 3 ans après la sortie du système scolaire.

* L'évolution observée entre la «génération 2004» et la «génération 2007» n'est pas significative parce qu'elle résulte avant tout du recul du nombre de sorties au niveau M1 dans les universités, qui augmente le poids relatif des diplômés d'écoles de niveau Bac+4.

L'apprentissage : un atout pour l'accès à l'emploi, surtout dans le secondaire



Fiche

3

Parmi les 739 000 jeunes sortis du système éducatif en 2007, 125 000 étaient en apprentissage durant leur dernière année de formation, soit 17 %. Héritage de l'histoire, l'apprentissage est très présent au niveau des CAP et des BEP, qui accueillent la majorité des apprentis. La proportion d'apprentis décroît avec le niveau de diplôme (figure 1). Toutefois, depuis la loi « Seguin » du 23 juillet 1987 qui a ouvert l'apprentissage à tous les niveaux de formation, les effectifs d'apprentis marquent le pas dans le secondaire tandis qu'ils progressent dans l'enseignement supérieur.

Cette voie de formation concerne principalement des jeunes hommes qui constituent 71 % des sortants de 2007. Cette surreprésentation illustre la concentration de ce mode de formation sur des métiers très ségrégués selon le genre, surtout masculin.

L'apprentissage concerne par nature principalement les formations professionnelles : CAP, BEP, baccalauréat professionnel, BTS, DUT, licences professionnelles, masters professionnels. Pour comparer l'accès à l'emploi des jeunes passés par l'apprentissage à celui des jeunes passés par la voie scolaire, on se limitera donc aux formations pour lesquelles cette alternative existe. Cela concerne 410 000 jeunes, dont 115 000 sortis d'apprentissage.

Figure 1

Importance de l'apprentissage selon le niveau de sortie et taux de féminisation

	Répartition entre		% de femmes
	apprentissage	voie scolaire	parmi les apprentis
CAP-BEP-MC	36	64	24
Baccalauréat	14	86	34
Bac+2	12	88	42
Licence (L3)	8	92	48
Maîtrise (M1) et plus	7	93	NS

Source : CEREQ – Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 ».

Champ : Ensemble des jeunes sortis aux niveaux considérés, filières professionnelles ou non.

NS : non significatif

Les études passées ont régulièrement souligné qu'à niveau de formation équivalent, les apprentis s'insèrent mieux que les jeunes issus de formations dispensées par voie scolaire. Les premiers résultats de l'enquête 2010 pour la « génération 2007 » confirment cette tendance générale.

Comme leurs prédécesseurs de la « génération 2004 », les jeunes de la « génération 2007 » issus de l'enseignement secondaire par voie d'apprentissage présentent un taux d'emploi de 10 points supérieur à ceux ayant suivi une formation par voie scolaire

trois ans après leur sortie du système éducatif. Ce constat, vrai pour les diplômés du secondaire, l'est aussi pour ceux qui ont échoué et qui sont finalement sortis sans aucun diplôme (figure 2). Face à la crise, le passage par l'apprentissage reste donc un atout pour les non diplômés comme pour les titulaires d'un CAP ou BEP, sans être totalement protecteur pour autant : qu'ils sortent de la voie scolaire ou de l'apprentissage, les jeunes sortants à ces niveaux ont un taux d'emploi à trois ans plus faible que leurs prédécesseurs et un risque de chômage plus élevé.

Comme pour les jeunes de la génération précédente, la plus-value de l'apprentissage pour l'accès à un emploi, quel qu'il soit, apparaît moindre dans le supérieur que dans le secondaire. Qu'ils sortent de l'apprentissage ou de la voie scolaire, la très grande

majorité des sortants du supérieur sont en emploi trois ans après leur sortie et connaissent un taux de chômage relativement faible par rapport aux sortants du secondaire. Le suivi mensuel de la situation d'activité montre que, comme pour les sortants du secondaire (diplômés ou non), les jeunes sortis d'une formation du supérieur par apprentissage ont accédé à un premier emploi un peu plus rapidement que les autres mais cet avantage s'est réduit jusqu'à s'annuler après le retournement conjoncturel pour les sortants du supérieur.

Niveau de rémunération et conditions d'emploi

En moyenne, le passage par l'apprentissage ne joue pas uniquement sur la vitesse d'accès au premier emploi. Il influence également les conditions d'accès à l'emploi, l'emploi exercé par apprentissage

Figure 2
Situation d'emploi trois ans après la sortie de formation, d'une génération à l'autre

Année de sortie de formation initiale	Part des jeunes en emploi (en %)		Part des jeunes au chômage (en %)		Part des jeunes dans une autre situation (en %)		Taux de chômage (en %)	
	2004	2007	2004	2007	2004	2007	2004	2007
Non diplômés								
Apprentissage	76	64	17	26	7	10	18	29
Voie scolaire	67	55	21	32	12	13	24	36
Sortants diplômés du secondaire								
Apprentissage	87	83	9	12	4	5	9	13
Voie scolaire	78	72	15	16	7	12	16	18
Sortants du supérieur								
Apprentissage	93	90	4	6	3	4	4	6
Voie scolaire	88	89	7	8	5	3	7	8

Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » et enquête 2007 auprès de la « génération 2004 ». Champ : jeunes sortis aux niveaux considérés dans des spécialités proposant l'alternative entre voie scolaire et apprentissage (« génération 2004 » : 386 000 jeunes, « génération 2007 » : 410 000 jeunes).

apparaissant comme une expérience professionnelle valorisable sur le marché du travail. Qu'ils sortent du secondaire ou du supérieur, les jeunes sortis d'une formation par apprentissage sont ainsi plus souvent en emploi à durée indéterminée trois ans après leur sortie (figure 3). Pour les sortants du supérieur, le salaire médian est également plus élevé. Ce constat reste vrai d'une génération à l'autre.

Ainsi, les jeunes de la « génération 2007 » sortis d'apprentissage connaissent globalement une meilleure insertion professionnelle que les jeunes issus de formations de niveau équivalent dispensées par voie scolaire. Cet avantage avait déjà été mis en évidence par les études réalisées par le Céreq sur les « générations » précédentes. Les écarts observés doivent cependant être nuancés. D'une part, l'analyse reste à affiner pour mieux tenir compte des différentes formations proposées dans l'une ou l'autre voie. D'autre part, l'avantage observé ne tient pas compte d'autres facteurs qui facilitent l'accès à l'emploi. Un contrat d'apprentissage est un contrat de travail, donc trouver un contrat d'apprentissage, c'est trouver un employeur prêt à vous recruter. Les facteurs favorables à l'embauche sont aussi favorables à l'accès à l'apprentissage. En d'autres termes, les publics de la voie scolaire ne sont pas exactement les mêmes que ceux passant par l'apprentissage. Ainsi, les caractéristiques individuelles des apprentis sont marquées en termes notamment d'origine sociale, d'origine nationale et de genre, et d'autres facteurs subjectifs moins facilement observables dans une enquête.

Par ailleurs, au moment de leur sortie de formation, les apprentis ont déjà bénéficié d'un contrat de travail et possèdent donc une véritable expérience

Figure 3
Conditions d'emploi 3 ans après la sortie du système éducatif

Année de sortie de formation initiale	Part de jeunes en CDI ou fonctionnaires (en %)		Salaire médian (en euros)	
	2004	2007	2004	2007
Non diplômés				
Apprentissage	58	52	1205	1200
Voie scolaire	49	47	1200	1250
Sortants diplômés du secondaire				
Apprentissage	70	66	1250	1280
Voie scolaire	61	52	1200	1250
Sortants du supérieur				
Apprentissage	83	83	1625	1775
Voie scolaire	76	73	1520	1600

Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » et enquête 2007 auprès de la « génération 2004 ».

Champ : jeunes sortis aux niveaux considérés dans des spécialités proposant l'alternative entre voie scolaire et apprentissage, qui sont en emploi à la date d'enquête (« génération 2004 » : 313 000 jeunes, « génération 2007 » : 306 000 jeunes).

professionnelle. Étant donné la forte influence de la durée de l'expérience professionnelle en début de vie active, cela contribue tout autant à améliorer leur taux d'emploi, de rémunération ou la qualité du contrat de travail.



L'enquête 2010

auprès de la génération 2007

25 000 sortants
de la formation initiale interrogés

Au printemps 2010, le Céreq a interrogé un échantillon national de jeunes sortis de formation initiale en 2006-2007 sur leurs premiers pas dans la vie active.

Les 25 000 jeunes qui ont répondu sont représentatifs des 739 000 jeunes qui, cette année-là, ont quitté pour la première fois le système éducatif, à tous les niveaux de formation.

Cette enquête fait partie du dispositif des enquêtes « Génération » du Céreq mis en place pour étudier l'accès à l'emploi des jeunes et leur trajectoire professionnelle, en fonction de la formation suivie et d'autres caractéristiques individuelles (genre, origine sociale, etc.).

Le champ de l'enquête

L'enquête concerne les « primo sortants » de formation initiale sortis ou en cours, ou à la fin de l'année scolaire 2006-2007.

Les sortants de formation qui avaient déjà interrompu leurs études au moins un an avant l'année scolaire considérée sont hors champ. Tous les niveaux et domaines de formation sont concernés.

De façon plus précise, les critères sont les suivants :

- avoir été inscrit dans un établissement de formation en France métropolitaine durant l'année scolaire 2006-2007 ;
- avoir quitté le système éducatif entre octobre 2006 et octobre 2007 (décembre 2007 pour les thésards) ;
- ne pas avoir interrompu ses études durant une année ou plus avant l'année scolaire 2006-2007 ;
- ne pas avoir repris ses études pendant l'année qui a suivi l'entrée sur le marché du travail ;
- avoir 35 ans ou moins en 2007 ;
- être localisé en France métropolitaine au moment de l'enquête.

Ces conditions sont cumulatives.

Le questionnaire

L'enquête est constituée par un calendrier d'activité qui permet de suivre mois par mois la situation des jeunes à l'issue de leur formation initiale : emploi, chômage, inactivité.

Le premier emploi occupé à l'issue de la formation initiale et l'emploi occupé à la date d'enquête, trois ans après la sortie, sont décrits de façon détaillée (profession, nature de l'employeur, secteur d'activité, type de contrat de travail, niveau de salaire, lieu de travail...). L'enquête collecte également des informations sur le parcours scolaire et sur les caractéristiques individuelles de la personne, notamment l'âge, le sexe, l'origine sociale et l'origine nationale.

Des partenariats d'extension

Les enquêtes « Génération » permettent aussi de répondre à des demandes d'extensions nationales ou régionales portant sur les jeunes issus de certains niveaux ou spécialités de formations ou sur les jeunes ayant bénéficié de certaines mesures pour la formation. Ces extensions d'échantillon ou de questionnement permettent d'affiner les analyses pour répondre à des besoins spécifiques de connaissance.

Pour l'enquête 2010 des extensions ont été réalisées pour les formations de l'enseignement supérieur, certaines formations professionnelles, les formations relevant du secteur santé/social, du développement durable, de la jeunesse et des sports, les écoles de la fonction publique, les non diplômés. Des extensions régionales ont été réalisées pour l'Aquitaine, la Bretagne, la Franche-Comté, le Nord-Pas-de-Calais et Poitou-Charentes.



Le dispositif des enquêtes génération une analyse unique de l'insertion professionnelle

Les enquêtes « Génération » analysent l'insertion et le cheminement des sortants du système éducatif lors de leurs premières années de vie active. Elles ont pour objectifs principaux de produire des indicateurs d'insertion (taux d'emploi, taux de chômage, taux d'emploi à durée indéterminée, etc.), selon les niveaux de formation, les filières, les spécialités, à destination des acteurs publics et sociaux. Ces informations contribuent à la compréhension de l'insertion et des différenciations des parcours en début de carrière.

Un dispositif d'observation régulière en place depuis la fin des années quatre-vingt-dix

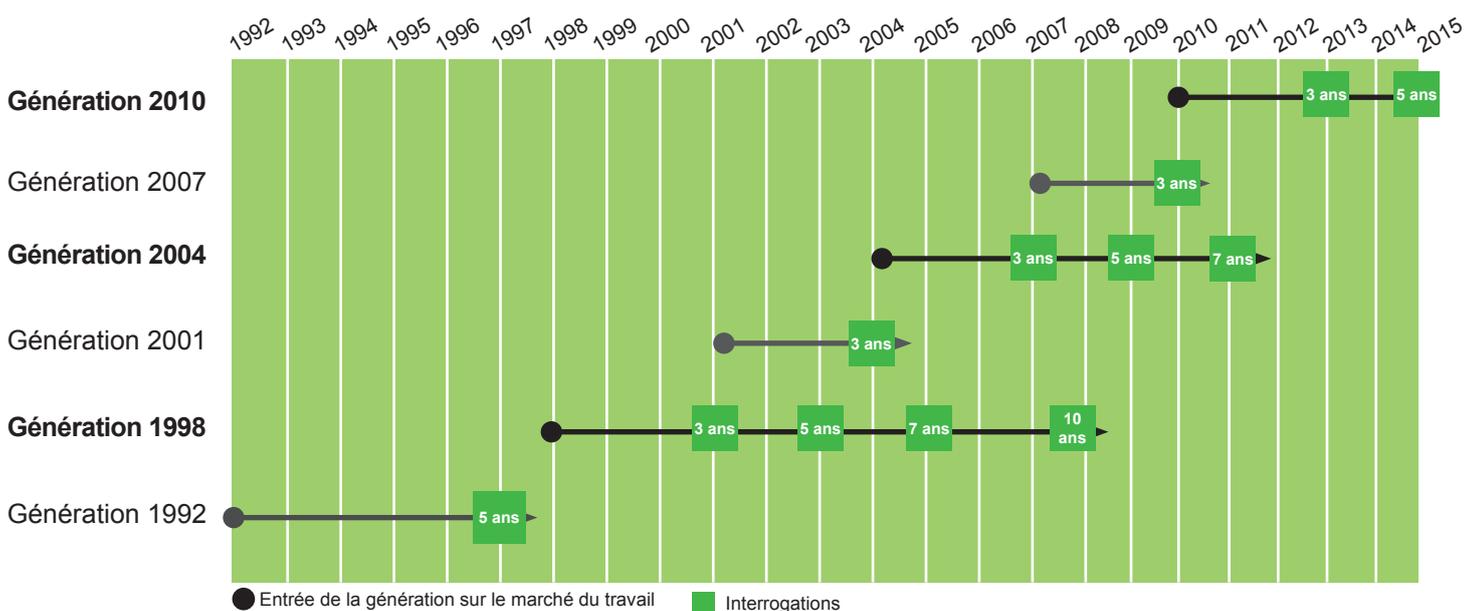
La première enquête « Génération » a été effectuée

en 1997 auprès de jeunes sortis du système éducatif en 1992 et issus de tous les niveaux de formation. Un dispositif régulier d'interrogation a été mis en place à partir de l'enquête effectuée en 2001 auprès de sortants du système éducatif en 1998 (« enquête génération 98 »).

Une génération nouvelle de sortants est interrogée tous les trois ans sur les trois premières années ayant suivi leur sortie de formation. Ce recul permet d'étudier les parcours d'entrée sur le marché du travail.

Pour étudier le lien entre formation initiale et, au-delà des premiers pas dans la vie active, les trajectoires professionnelles de débuts de carrière, une cohorte

Figure 1
**Enchaînement des enquêtes
« Génération » passées et à venir**



sur deux est réinterrogée. La « génération 98 » a ainsi été interrogée trois ans, cinq ans, sept ans et dix ans après la sortie du système éducatif. La « génération 2004 » a été déjà interrogée trois ans et cinq ans après sa sortie du système éducatif et le sera à nouveau cet automne, sept ans après sa sortie.

Une collaboration avec la DEPP, la DGESIP et tous les établissements de formation

La réalisation de l'enquête n'est possible que grâce à la collaboration de l'ensemble des établissements de formation, ainsi qu'à l'appui de la Direction de l'évaluation, de la prospective et des performances (DEPP), au sein du ministère en charge de l'Éducation nationale, et de la Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (DGESIP), au sein du ministère en charge de l'Enseignement supérieur. En effet, comme il n'existe pas de base centralisée

de l'ensemble des élèves et des étudiants inscrits dans un établissement de formation en France, la réalisation de l'enquête suppose de constituer au préalable une base de sondage adéquate. Celle-ci est construite en collectant les informations nécessaires auprès de chacun des établissements dont les élèves sont concernés par l'enquête.

Des enquêtes de la statistique publique

Les enquêtes du dispositif « génération » sont des enquêtes de la statistique publique, réalisées dans le cadre de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Leur opportunité est validée par le Conseil national de l'information statistique (CNIS) et leur méthodologie par son comité du Label. Ce cadre protecteur pour les personnes enquêtées garantit la confidentialité des informations collectées et leur seule utilisation à des fins d'études et de recherche.



Les atouts essentiels d'un dispositif original

① Pouvoir comparer l'insertion entre différents niveaux de sortie

Contrairement à d'autres enquêtes d'insertion qui visent des publics segmentés (apprentis, lycéens, sortants de grandes écoles ou d'université...), seul le dispositif Génération propose un questionnement, une méthodologie et un cadre d'analyse homogène pour tous, quels que soient le parcours scolaire, les diplômes obtenus, les domaines et voies de formation. Il est donc possible de comparer et d'évaluer l'impact de ces différentes caractéristiques sur les variations observées au cours des premières années de vie active : qui accède rapidement à un emploi ? Qui reste durablement au chômage ? A quel emploi accède-t-on ? A quel niveau de rémunération ? Telles sont les questions auxquelles le dispositif permet de répondre. Plus généralement, il met en évidence les phénomènes de concurrence ou de complémentarité entre les niveaux, les domaines et les voies de formation.

② La même conjoncture pour tous

Les « générations » sont construites en fonction de la date de sortie de formation et non de l'année de naissance. Quel que soit leur niveau de formation, les jeunes arrivent donc dans un contexte de marché du travail plus ou moins favorable mais identique pour tous. Il est donc plus facile de comparer les trajectoires d'accès à l'emploi. Cette conjoncture a-t-elle les mêmes effets pour tous ? A qui profitent les embellies ? Qui souffrent le plus des retournements ? Quels effets sur les taux de chômage, l'importance des CDD ou de l'intérim, et pour qui ? Telles sont les questions auxquelles le caractère récurrent des enquêtes « Génération » permet de répondre.

③ Des informations essentielles et diversifiées sur les sortants du système scolaire

Grâce à un questionnaire détaillé et un échantillon important représentatif de l'ensemble des sortants, les enquêtes permettent, au-delà des caractéristiques du parcours scolaire et des diplômes obtenus, de prendre en compte d'autres critères. Le genre, l'origine sociale, l'origine nationale, le lieu de résidence, les mobilités géographiques, le statut familial, les réseaux sociaux mais aussi la place et le rôle des dispositifs publics sont autant de dimensions que le dispositif permet d'intégrer pour analyser les différences observées au cours des premières années de vie active.

④ Observer sur une période pertinente

Certaines enquêtes d'insertion sont réalisées quelques mois seulement après la sortie du système scolaire. **L'objectif est alors de disposer d'indicateurs qui peuvent être mis rapidement à disposition des décideurs, des familles et des étudiants.** Avec « Génération », la première interrogation est réalisée trois ans après la sortie du système scolaire. Les résultats des premières enquêtes ont mis en évidence l'importance de faire une étude trois ans après. En effet, **il faut attendre plusieurs années pour que la stabilisation professionnelle soit établie pour le plus grand nombre.** Enquêter tôt après la sortie de formation fournit une photographie faussée des situations par rapport à l'emploi, qui accentue fortement les différences, alors que les enquêtes « Génération » montrent que certaines tendent à se réduire avec le temps.

⑤ L'insertion : un processus

Le questionnaire permet aux jeunes de décrire systématiquement, mois par mois, les différentes situations qu'ils ont connues depuis leur sortie du système éducatif. **Ce mode d'interrogation permet de suivre l'évolution de différents indicateurs comme le taux de chômage ou le taux d'emploi et de la qualité de l'emploi (niveau de rémunération, type de contrat).** Il permet aussi de construire des typologies à partir de la description des situations mois par mois. Ces typologies offrent une vision synthétique des premières années sur le marché du travail : trajectoire d'accès rapide à l'emploi, trajectoire d'accès différé à l'emploi, trajectoire

de décrochage, etc. L'insertion est une réalité multidimensionnelle qui ne peut se réduire à un ou deux indicateurs.

L'ensemble de ces atouts confèrent une place de choix aux enquêtes « génération » dans la connaissance des processus d'insertion sur le marché travail. Les informations fournies aux pouvoirs publics alimentent divers débats sur l'évolution du système éducatif. Elles relativisent par exemple la pertinence de créer des diplômés trop pointus. Elles battent en brèche l'opinion répandue de dévalorisation des diplômés et de précarisation générale de l'emploi des jeunes débutants.

Quelques études en cours à partir des enquêtes Génération

- La persistance des effets de diplôme dix ans après l'entrée dans la vie active : les non diplômés toujours pénalisés.
- Les effets différenciés de la crise sur les débuts de carrière entre hommes et femmes.
- Les effets des reprises de formation en début de vie active sur les trajectoires professionnelles.
- L'évolution des difficultés d'accès à l'emploi des jeunes de quartiers de politique de la ville.
- L'impact de la réforme de l'allocation parentale d'éducation de 2004 sur les trajectoires professionnelles des jeunes mères.
- Le lien entre la formation continue et les mobilités professionnelles au cours des dix premières années de vie active

Les docteurs en mal de stabilisation.

Bref, CEREQ, n° 277. Septembre 2010. Julien Calmand.

Apprentissage contre professionnalisation : un faux débat.

Bref, CEREQ, n° 276. Juillet-août 2010. Jean-Jacques Arrighi, Virginie Mora.

Entrer en STS ou IUT, et après ?

Bref, CEREQ, n° 275. Juin 2010. Yvette Grelet (Creso), Claudine Romani (Céreq), Joaquim Timoteo (Léo).

Les chiffres des lettres. L'insertion des diplômés de lettres et sciences humaines.

Bref, CEREQ, n° 274, mai 2010. Stéphane Jugnot, Dominique Epiphane, Julien Calmand.

De l'enseignement supérieur à l'emploi : voies rapides et chemins de traverses.

Nef, CEREQ, n° 43, octobre 2009. Julien Calmand, Dominique Epiphane et Pierre Hallier.

L'insertion des sortants de l'enseignement secondaire... des résultats issus de l'enquête Génération 2004.

Nef, CEREQ, n° 42, juillet 2009, 64 p. Jean-Jacques Arrighi, Céline Gasquet et Olivier Joseph.

Qui sort de l'enseignement secondaire ? Origine sociale, parcours scolaires et orientation des jeunes de la Génération 2004.

Nef, CEREQ, n°41, juin 2009.

Quartiers défavorisés : relégation pour certains jeunes, insertion sociale et professionnelle pour d'autres.

Bref, CEREQ, n° 261, février 2009. Thomas Couppié, Céline Gasquet.

- Les résultats détaillés de l'enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » feront l'objet d'une publication dans la série des « Quand l'école est finie » à l'automne 2011.